

Les bibliothécaires universitaires et le processus d'évaluation périodique des programmes : cas d'étude à l'Université Saint-Paul

Contexte

En Ontario, tous les programmes aux études supérieures sont soumis à une évaluation périodique (au moins une fois tous les 8 ans). Considérant que les bibliothèques sont essentielles à la recherche et aux études supérieures, il serait logique que les bibliothécaires jouent un rôle clé dans le processus d'assurance qualité des programmes. Mais est-ce le cas? Selon Wu & Senior, (2016); Jackson, (2017), les bibliothécaires se sentent souvent marginalisés. Cependant, ces études préalables étaient fondées sur des entrevues et des sondages qui ne représentent que les perceptions des bibliothécaires.

La présente étude s'inspire de Bowker (2018) et cherche à confirmer ou à invalider ces perceptions avec des données plus objectives. Cette investigation prend la forme d'une étude de cas à l'Université Saint-Paul (USP), une université bilingue à Ottawa. L'USP offre un total de 7 programmes aux études supérieures, dont 5 ont subi une évaluation périodique depuis 2011 :

- Maîtrise en éthique publique
- Maîtrise et Doctorat en droit canonique
- Maîtrise et Doctorat en études de conflit
- Maîtrise et Doctorat en counselling et spiritualité
- Maîtrise et Doctorat en théologie

Corpus et méthode

La présente étude adopte une approche basée sur l'analyse du corpus. Pour chaque programme, le corpus regroupe 6 documents qui sont produits pendant le processus d'évaluation périodique.

- 1 • Préparation de l'auto-évaluation par le programme universitaire (p.ex. corps professoral, personnel de soutien, étudiants)
- 2 • Préparation du rapport de la bibliothèque par un bibliothécaire universitaire (ajouté à l'auto-évaluation en annexe)
- 3 • Itinéraire de la visite sur place des évaluateurs externes
- 4 • Préparation du rapport des évaluateurs externes qui sont des experts disciplinaires
- 5 • Préparation de la réponse du programme au rapport des évaluateurs externes
- 6 • Préparation du rapport synthèse par le Comité d'évaluation des programmes (soumis à l'Ontario Universities Council on Quality Assurance)

À l'aide de *WordSmith Tools*, un outil d'analyse de corpus, on a identifié les sections des documents de catégorie 1, 4, 5, et 6 qui portent sur les thèmes liés aux bibliothèques. Ensuite, on a calculé le % des documents qui correspondent à ces sections. Les documents dans la catégorie 2 sont des rapports de la bibliothèque qui offrent une description plus détaillée des ressources et des services de la bibliothèque, mais ces rapports se trouvent toujours en annexe et leur contenu n'est jamais bien intégré dans le corps principal des auto-évaluations. Les documents dans la catégorie 3 sont les itinéraires qui montrent si une réunion avec une bibliothécaire fait partie de la visite sur place des évaluateurs.

Résultats

Figure 1. Nombre total des mots et du % de l'auto-évaluation qui porte sur la bibliothèque

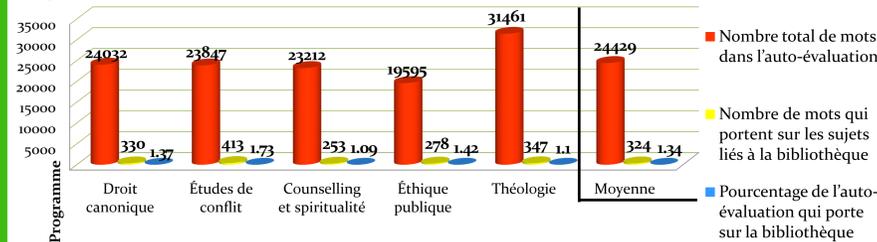


Figure 2. Le nombre total de mots et les auteurs des rapports de la bibliothèque (en annexe)

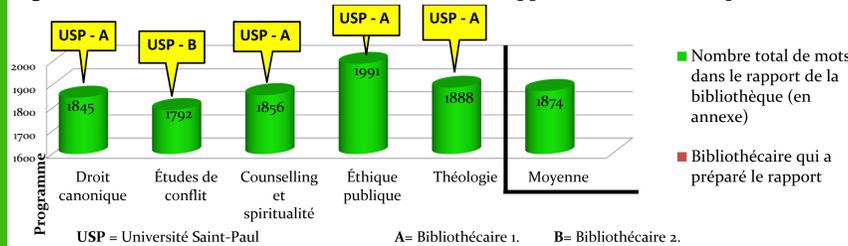


Figure 3. Information qui porte sur la participation des bibliothécaires dans les visites

Durée	30'	30'	0'	30'	60'
OUI	OUI	NON	OUI	OUI	
OUI	OUI	NON	OUI	OUI	

Figure 4. Le nombre total de mots et le pourcentage du rapport des évaluateurs qui porte sur la bibliothèque

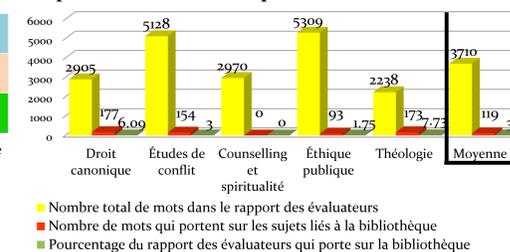


Figure 5. Le nombre total de mots et le pourcentage de la réponse du programme qui porte sur la bibliothèque

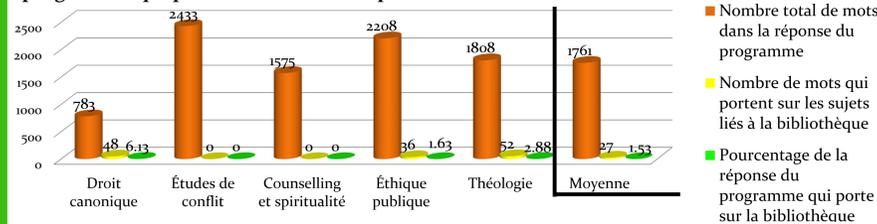
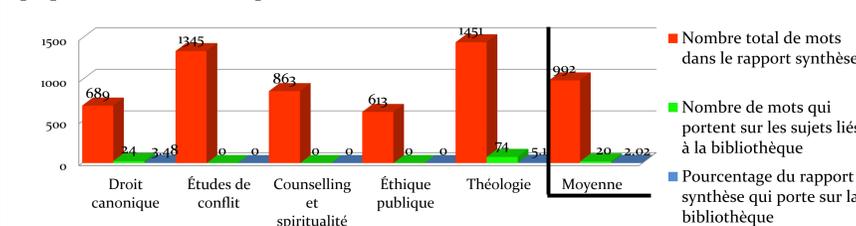


Figure 6. Le nombre total de mots et le pourcentage du rapport synthèse qui porte sur la bibliothèque



Discussion et recommandations

Les données confirment les perceptions des bibliothécaires qu'ils ne jouent pas un rôle central dans l'évaluation périodique des programmes. Les détails qui portent sur la bibliothèque ne sont pas trop bien intégrés dans les auto-évaluations, mais ils sont plutôt mis en annexe. Dans le corps principal des auto-évaluations, les maigres détails mettent l'emphase sur les ressources physiques de la bibliothèque sans mentionner les services qui sont offerts par les bibliothécaires. Globalement, les données montrent une tendance où la bibliothèque devient de moins en moins visible tout au long du processus.



Néanmoins, dans les instances où les évaluateurs ont rencontré un bibliothécaire, ils ont mis des commentaires positifs dans leurs rapports. Cela laisse à penser qu'il vaut la peine de mieux mettre en valeur la contribution des bibliothécaires à la qualité des programmes en adoptant les mesures suivantes :

- Prévoir une réunion entre les évaluateurs et un bibliothécaire au moment de fixer l'horaire de la visite sur place.
- Inviter un bibliothécaire à participer à la préparation de l'auto-évaluation pour qu'il puisse intégrer des points saillants dans le corps principal.
- Inviter un bibliothécaire à siéger sur le Comité d'évaluation des programmes comme personne-ressource.
- Partager les résultats de l'évaluation avec la bibliothèque.

Remerciements et références

Ce projet a été subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) du Canada (435-2017-0075).

Références

- Bowker, L. (2018). Towards a more meaningful involvement of librarians in academic program reviews. *Quality Assurance in Education*, 26(1), 131-148.
- Jackson, B. (2017). The representation of library value in extra-institutional evaluations of university quality. *Canadian Journal of Higher Education*, 47(1), 80-96.
- WordSmith Tools: www.lexically.net/wordsmith
- Wu, K., & Senior, H. (2016). Business librarians and new academic program review. *Journal of Business and Finance Librarianship*, 21(2), 114-134.